

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19306 - 75ÈME ANNÉE

Coup de tonnerre sur le propriétaire des usines sucrières de La Réunion

Tereos : 242 millions d'euros de pertes, 2,5 milliards d'euros de dettes



Le propriétaire des deux usines sucrières de La Réunion a annoncé hier d'importantes pertes en raison de la baisse du prix du sucre.

Tout comme son concurrent pas de fermer d'usine pour SùdZucker, Tereos a présenté diminuer sa capacité de des pertes importantes dans son production. La chute des prix du sucre et du volume de betteraves récolté en raison de la sécheresse sont des explications à ce bilan inquiétant pour le propriétaire des deux dernières usines sucrières de La Réunion.

visite de Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture. Le responsable européen était venu à La Réunion quelques semaines après le vote par le Conseil européen de la fin des quotas sucriers en Europe, ce qui voulait dire la fin de la certitude que le sucre produit à La Réunion soit écoulé par l'intervention de l'Europe à un prix garanti suffisamment

En 2013, La Réunion recevait la

rémunérateur, même s'il n'était pas vendu.

À l'époque, le Commissaire européen avait indiqué que l'avenir de la canne à sucre à La Réunion dépendait de la stratégie des industriels. Or, à La Réunion, d'industriels il n'y a qu'un pour transformer la canne en sucre : c'est Tereos.

Conséquence de la suppression des quotas

La fin des quotas sucriers s'est appliquée à partir du 1er octobre 2017. C'est donc l'année dernière qu'elle a pleinement produit ses effets en Europe. Contrairement à ce qu'ils espéraient, les grands groupes sucriers européens n'ont pas vu leur situation s'améliorer à la suite de la suppression des quotas. Ils avaient pourtant anticipé cette échéance en augmentant considérablement leur productivité en augmentant les superficies de betteraves, en allongeant la durée de la campagne, en augmentant le rendement en sucre de la betterave et en fermant de nombreuses usines pour arriver en France, à des sucreries capables d'une production unitaire de 200.000 tonnes de sucre par an. Tous ces efforts durement payés par les travailleurs qui ont été mis au chômage par la fermeture de leurs usines n'ont pas permis d'éviter une crise majeure. Après SüdZucker, c'est au tour de Tereos de faire part de résultats inquiétants.

Ce mercredi, Tereos a présenté son bilan financier pour l'exercice

2018-2018. Le groupe coopératif annonce une perte de 242 millions d'euros, c'est dix fois plus que l'exercice précédent où le débours était de 23 millions d'euros.

200 millions de pertes à cause du sucre

« Ça vient confirmer la tendance de nos résultats », a commenté pour l'AFP Alexis Duval, président du directoire, rappelant que le groupe avait annoncé pour le premier semestre une perte de 96 millions d'euros. « On a une baisse de chiffre d'affaires de 334 millions d'euros (à 4,4 milliards d'euros), à rapprocher d'une baisse de notre résultat opérationnel de 320 millions d'euros (bénéfice opérationnel de 275 millions d'euros). Presque toute la baisse du résultat opérationnel s'explique par la baisse du chiffre d'affaires », a-t-il ajouté.

Dans ce recul du chiffre d'affaires, « la baisse du prix du sucre représente 200 millions d'euros sur l'Europe, et un tiers, un peu plus de 100 millions d'euros, est lié aux volumes », a expliqué Alexis Duval. La dette nette, objet de tensions entre la direction du groupe et une partie de ses coopérateurs, s'élève à 2,5 milliards d'euros à la fin mars, contre 2,35 milliards un an plus tôt. Et le président de Tereos de préciser : « notre métier d'origine, la production de sucre en Europe, cette année, représente 14 % de nos résultats, ça montre l'ampleur prise par nos autres activités et la baisse de cette activité sucrière européenne affectée par la fin des

quotas », a-t-il déclaré à l'AFP. Sur l'exercice, 86 % des résultats opérationnels proviennent des activités sucrières internationales et de l'amidon.

L'espoir d'un marché déficitaire

Pour redresser la barre, Tereos mise sur une hausse du prix du sucre en Europe, et sur une augmentation des volumes. A la différence de SüdZucker, Tereos a donc choisi de ne pas diminuer sa capacité de production en fermant des usines.

Tereos compte beaucoup sur le Brésil : « On prévoit 19,5 millions de tonnes de canne là où on a fait 17 millions de tonnes l'année dernière », a indiqué Alexis Duval qui affirme que le marché mondial, excédentaire ces dernières années, redeviendra déficitaire à l'ouverture de la prochaine campagne de transformation de sucre en Europe.

C'est dans le cadre de cette stratégie que se situent les usines de La Réunion. Pour le moment, les subventions versées par l'Europe et l'État constituent une manne pour Tereos. Qu'en sera-t-il lorsque l'Union européenne aura décidé de sa prochaine politique agricole commune ? L'échéance n'est que dans deux ans.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Le Premier ministre Edouard Philippe obtient la confiance de l'Assemblée nationale sur la feuille de route de la fin du mandat d'Emmanuel Macron

Report possible de la réforme institutionnelle, mais pas de la diminution des droits des chômeurs

Hier à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a prononcé un discours de politique générale, il a obtenu la confiance d'une large majorité de députés. Aujourd'hui, ce sera au tour des sénateurs de se prononcer.

Quelques semaines après des élections européennes qui ont marqué l'effondrement de l'opposition parlementaire, le chef du gouvernement a marché dans les traces du discours du président de la République suivant les conclusions du Grand débat. Sur le fond, rien ne change.

Référendum possible

Au sujet de la réforme institutionnelle, celle-ci pourrait être reportée après les prochaines sénatoriales de 2021. Edouard Philippe a en effet constaté des désaccords avec le Sénat sur la réduction du nombre de parlementaires notamment. «Nous attendrons le moment propice et la manifestation de volonté du Sénat, qui peut-être ne viendra qu'après le renouvellement de la Haute Chambre en 2020», a-t-il dit.

Néanmoins, il entretient un certain flou sur le calendrier, en expliquant que l'application de la proportionnelle à l'élection des députés peut se faire par un vote de l'Assemblée nationale, et que le président de la République dispose toujours de la possibilité de convoquer un référendum afin de demander à la population de se prononcer directement sur la réduction du nombre de parlementaires.

Sur le volet environnemental, le Premier ministre a rappelé des me-

sures déjà annoncées : fermeture en France des centrales à charbon, ainsi que de la centrale nucléaire de Fessenheim, remise à plat des aides à la rénovation énergétique et une nouvelle régulation des tarifs de l'électricité.

Economies sur les allocations chômage

Sur le plan social, les conditions d'indemnisation pour les travailleurs privés d'emploi seront durcies. Le Premier ministre ne veut plus que le montant de l'allocation soit supérieur au salaire mensuel moyen perçu.

Il a indiqué la volonté faire des économies sur les allocations chômage des cadres. Il compte instaurer «une dégressivité de l'indemnisation pour les salariés qui perçoivent les salaires les plus élevés et qui sont en mesure de retrouver un emploi plus vite que les autres», a-t-il indiqué. Il a annoncé aussi un système de bonus-malus sur les cotisations d'assurance chômage à destination des employeurs. Ce dispositif s'appliquera dans «5 à 10 secteurs» d'activité utilisant le plus de contrats courts. Le texte du gouvernement sera présenté le 18 juin.

Sur les retraites, c'est la confirmation de la fin pratique du départ à 60 ans, car il est question d'un maintien d'un départ «possible» à 62 ans. Le gouvernement souhaite la fin de tous les régimes spéciaux, notamment ceux de la fonction publique : «les règles seront les mêmes pour tous. Un euro cotisé ouvrira les mêmes droits pour tous».

Nouvelle baisse de l'impôt le plus juste

Edouard Philippe a aussi affirmé que la taxe d'habitation sur les résidences principales sera «intégralement supprimée pour l'ensemble des Français». Côté calendrier: les 80 % les plus modestes bénéficieront dès septembre de «la suppression du deuxième tiers de la taxe d'habitation» et verront cet impôt «intégralement supprimé en 2020». «Pour les 20 % de Français restants, la suppression se déploiera sur trois années» a-t-il précisé. «Le taux d'imposition de la première tranche de l'impôt sur le revenu, qui regroupe 12 millions de foyers, sera abaissé de trois points», a indiqué Edouard Philippe. Ce qui correspond à «un gain moyen par foyer de 350 euros», a-t-il précisé. Soit un tiers de l'impôt en moyenne. «Les 5 millions de foyers de la tranche suivante bénéficieront d'un gain moyen de 180 euros» a-t-il ajouté. Ces baisses d'impôts sur le revenu seront votées dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020. Au total, Edouard Philippe a fait les calculs: «Les impôts des ménages baisseront durant ce quinquennat de 27 milliards d'euros».

Ce sont 27 milliards de moins apportés par l'impôt le plus juste de la fiscalité française.

Rapport sur le système de la distribution à La Réunion

« Spécificités des grandes surfaces alimentaires à La Réunion »

Une partie de l'étude présentée vendredi dernier à l'Observatoire des prix des marges et des revenus met le doigt sur une politique de promotion permanente s'appuyant surtout sur des produits locaux, « autant de singularités dont les effets sont pervers voire dangereux pour l'équilibre économique dans la relation commerciale distributeurs/fournisseurs, sur la vie chère comme sur le comportement des consommateurs ».

L'offre développée par les grandes surfaces alimentaires de La Réunion, même si le nombre de références produits proposées est inférieur à celui observé en moyenne en métropole dans les hypermarchés, est très similaire à celle de métropole sans véritable singularisation locale. La part des produits importés dans l'offre des différents enseignes est prépondérante avec quelques disparités notables pour certaines enseignes dans la proportion des importations dans l'assortiment, ce qui laisse malgré tout peu de place à la valorisation de la production locale pourtant suffisante, voire surabondante sur certaines catégories de produits.

La mise en valeur des produits issus de la production locale est très relative, malgré les postures de communication des acteurs, au profit d'une large exposition des marques distributeurs importées, sur lesquelles ces derniers enregistrent des marges sensiblement plus importantes que celle atteintes sur les produits issus de la production locale, compte tenu des spécificités du modèle économique de conception de ces produits de marques propres. Ces réalités constituent un frein économique majeur à la valorisation et à au dé-

veloppement des produits locaux, pourtant plébiscitée par les consommateurs.

« Montant anormalement élevé des marges arrières »

Le modèle économique de la relation commerciale entre les enseignes de la grande distribution et leurs fournisseurs, qu'ils s'agissent des industriels locaux ou extérieurs, ou des importateurs locaux, présente des singularités à La Réunion au regard des pratiques observées en métropole, notamment s'agissant du montant anormalement élevé des marges arrières, et des conditions négociées sur la facture d'achat, comme des contres-parties apportées en matière de coopération commerciale, dont on peut légitimement s'interroger sur la réalité.

Il convient de noter que même si ces pratiques sont le fait de la plupart des acteurs, certains d'entre eux se distinguent par une volonté d'adopter des approches plus équilibrées, mais cette volonté se heurtent à un système perverti dont aucun des acteurs ne veut sortir le premier, craignant d'en faire seul les frais.

Autre particularité des pratiques des acteurs de la grande distribution généraliste, une logique de promotion quasi-permanente poussée à l'extrême, avec des différentiels de prix observés démesurés, entre les prix promotionnels et les prix courants du « fond de rayon », au point de rendre ces derniers illisibles pour les consommateurs.

Autant de singularités dont les effets sont pervers voire dangereux pour l'équilibre économique dans

la relation commerciale distributeurs/fournisseurs, sur la vie chère comme sur le comportement des consommateurs.

Par ailleurs malgré le recours massif aux promotions et les postures de guerre des prix affichées par les acteurs, force est de constater que si cette guerre des prix est bien une réalité, elle est aussi clairement en trompe l'œil dès lors qu'elle n'intervient en réalité que sur une part visible certes, mais très minoritaire des ventes des distributeurs et donc du panier d'achat des consommateurs réunionnais. Autrement dit, seuls certains produits à fort volume ou notoriété sont visés par ces promotions comme produits d'appel et en particulier certains produits de la production locale, afin d'augmenter la fréquentation des magasins pour l'achat du panier de courses courantes, dont la plupart des produits le composant ne font l'objet d'aucune promotion, avec de surcroît des prix de fond de rayon excessifs et sur lesquels aucune guerre des prix n'est livrée.

Comme évoqué dans l'analyse du modèle économique des négociations entre les acteurs développés, l'analyse chez les différents acteurs de la part de leur chiffre d'affaires réalisé sur les promotions, révèlent en effet que s'agissant des distributeurs, cette part n'est que de l'ordre de 15 à 30 % seulement, là où cette part est de l'ordre de 40 à 90 % chez les acteurs de la production locale. Une situation établissant un déséquilibre entre les acteurs, et surtout une logique économique mortifère très préjudiciable aux intérêts de tous les protagonistes, des consommateurs aux producteurs et importateurs et y compris les distributeurs.

Congrès du Centenaire de l'Organisation internationale du travail

«Le travail n'est pas une marchandise»



L'Organisation internationale du travail (OIT), qui fête cette année son centenaire, a ouvert lundi sa conférence annuelle à Genève avec un accent mis sur les profondes transformations en cours dans le monde du travail.

La 108e session de la Conférence internationale du travail doit durer jusqu'au 21 juin et accueillera des milliers de délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs en provenance des 187 Etats membres. Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement devraient s'adresser aux délégués pendant la Conférence et le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, est attendu le 21 juin.

« Le défi déterminant de cette

conférence vient du fait que le centenaire de l'OIT coïncide avec le processus de transformation du monde du travail le plus profond et le plus révolutionnaire observé par l'Organisation », a déclaré le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder. Une Déclaration sur l'avenir du travail face aux nouveaux défis comme le changement climatique, les nouvelles technologies, le vieillissement de la population et les migrations doit être adoptée.

« Le travail n'est pas une marchandise », a déclaré M. Ryder. Il a jugé nécessaire l'adoption de cette déclaration axée sur la justice sociale. « Nous le ferons ensemble parce que la pauvreté constitue un danger pour la prospérité du monde entier », a

ajouté le chef de l'OIT, « et nous le ferons car le fait qu'un pays ne soit pas en mesure d'adopter des conditions de travail humaines empêche les autres pays qui le souhaitent, de le faire ».

La violence et le harcèlement au travail qui affectent la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs, sera également au centre des discussions cette année. La conférence examinera l'adoption d'une convention accompagnée d'une recommandation sur cet enjeu essentiel.

La Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies, Maria Fernanda Espinosa, a également pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture à Genève, citant les paroles du premier Directeur général de l'OIT, Albert Thomas, qui avait qualifié l'organisation de « monument pour la paix et la justice sociale ».

Reconnaissant la pertinence de l'OIT pour le multilatéralisme, elle a rappelé l'importance du travail décent pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et pour relever des défis tels que le travail des enfants, le travail forcé et l'esclavage moderne.

In kozman pou la rout

« In zoizo i pé vol o konm li vé, mé li fini par pozé sansa par tonbé »

Près tout zoizo i vol. Pa tout pars néna konm dodo téi vol pa. Néna désèrtin i vol loin é oplis zot i vol loin, oplis zot i vol an-o dann syèl. Mi rapèl laba dann péi d'fré kan l'otone i ariv, néna zoizo an kantité i sort l'erop épi i sava dann sid. Si zot i gard sa dann télé, zot va oir tazantan par plas bann zoizo i poz in kou pou ropoz in pti grin. Osinonsa siklone, avèk tourbiyon i bate ali atèr. Sa sé pou zoizo ! Sa sé sans prop ! Mé sans figiré ? L'èrla i parl pi d'zoizo mé i parl lo moun sak i vé mont pli o k'lo syèl épi in l'èr zot i kal an plin vol, sansa demoun i kal azot. La vi lé konmsa ! kosa néna pou fèr ? arien ! Pars lé konm mi di azot é pa otroman. Alé ! mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Projé i mank anou ? Nou néna mèm bokou, mé bokou l'avort avann ariv o bit !

Akoz kan i di va fé in n'afèr i bate tanbour for konmsa ? Akoz kan i désid arété i fé pa bonpé dézord ? L'afèr i fini an lo d'boudin-pèrsone i anparl pi é sak i anparl touzis si i di pa zot l'aprè sèye fé lèw lo mor. Poitan mi pns néna défoi lété pa initil fé in gran tapaz dsi la késtyon.

In gran tapaz pou la MCUR ! Zot i pans pa nora té bon fé ? In gran tapaz pou tram-train ! Zot i pans sa narté initil sa ? In gran tapaz pou léstrésité a partir lo d'mèr, a partir lénèrzi volkan, an parlé ranplas sharbon par la biomass ! Sa norété vbien itil. Sirtou kan apré in bon koup de tan, ala ké sak la koup l'artèr lo projé néna lidé zényal arfé sak zot mèm la défé.

I diré ni port an nou-mèm konm in malédiksyon : sak nou la vouli in zour é soidizan lété pa bon, ala sa mèm in bon koup e tan apré ni vé. Pars ni viv dann in péi ousa bann projé i avort an kantité. Kisoï pars in pé i gingn paf é lo triyaz rant sak lé bon é sak lé pa bon, sak lé itil é sak lé initil-d'aprè moin mi diré zot néna sak i apèl in konfizyon mantal.

Zot i koné kosa moin té apré kalkil néna dé troi zour. Moin té apré mazine la klimatizasyon bann batiman piblik avèk lo d'mèr. La Cinor té i vé fé sa. I paré na poin arien lé fasil pou fé konmsa. I paré sa sé in kékshoz k'i kout pa arien... Dann mon kèr, moin téi pans nartépli valab klimatiz bann lékol, bann krèsh, bann mézon troi zyèm az plito ké bann biro. Mé oïla, d'aprè sak moin la antann in pé la préfèr fé sa dann bann zantiy plito ké fé isi La Rényon.

Si sa lé vré mi pans sinploman lo bann résponsab la fé in sakré tour d'pass pass é d'aprè sak i di si ni vé konète pou kosa, i fo ni suiv bann bakshich a la tras... Projé i mank anou ? Pa dîtou ! Nou néna mèm bokou mé la pa tout i ariv a fé pou vréman. Lo famé malédiksyon moin téi anpal an-o la.

Justin